

Blois, le 4 mai 2021

BONNE NOUVELLE POUR LE LOIR-ET-CHER : LE MINISTÈRE DU TRAVAIL SELECTIONNE LE DÉPARTEMENT POUR DÉPLOYER UN SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI (SPIE)

Brigitte Klinkert, Ministre déléguée à l'Insertion auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a informé le président du conseil départemental, Nicolas Perruchot, que le Loir-et-Cher a été retenu pour le déploiement en 2021 du service public de l'insertion et de l'emploi.

Territoire référent en matière d'insertion et d'emploi, le département de Loir-et-Cher a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt, lancé en décembre 2020 par le ministère du travail de l'emploi et de l'insertion, pour expérimenter le SPIE.

Objectif : mettre en place dans le département des accompagnements pour les publics en situation de précarité face à l'emploi.

À la clef, une aide financière de l'État de 500 000 € pour recruter du personnel afin de créer des passerelles entre les dispositifs auprès des publics concernés et former les travailleurs sociaux et conseillers de toutes les institutions concernées.

Le projet vise aussi à développer le lien formation-insertion-emploi, dans la continuité de la démarche Job41, en ciblant de manière encore plus systématique les besoins et en proposant des parcours individuels adaptés.

Pour le président du conseil départemental, Nicolas Perruchot : *« Afin de porter vers l'emploi de façon durable des publics précaires, nous devons nous unir et mutualiser les solutions existantes, travailler ensemble dans une logique de parcours à la carte. Le département devient porteur du projet et gestionnaire du dispositif entouré de nombreux partenaires en lien avec l'emploi sur tout le territoire. Dans un contexte économique d'après crise particulièrement délicat, la priorité est la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion pour faciliter la rencontre de personnes en recherche d'insertion et des employeurs concernés ».*

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12